



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS LES BAINS

74170 - HAUTE-SAVOIE
N°53-2025

ARRETE MUNICIPAL

**PORANT CREATION DU TARIF DU FESTIVAL GAUTIER CAPUCON
DANS LE CADRE DE LA REGIE DE RECETTES
« FESTIVAL ET ACTIVITES CULTURELLES »**

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,
VU la délibération du Conseil Municipal n°2020/075 du 24 mai 2020 relative à la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire,

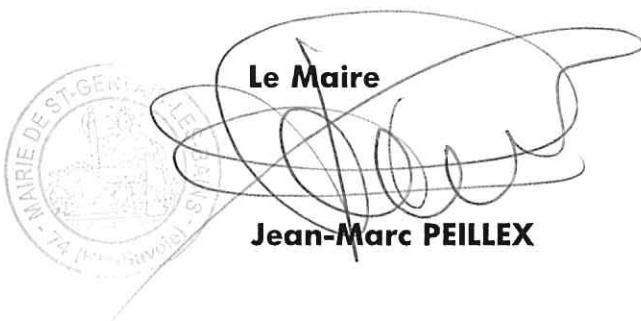
ARRETE

Article 1 : Dans le cadre du Festival Gautier Capuçon qui se déroulera du 18 au 20 février 2026, le tarif sera le suivant :

- 15 € par soirée
- 35 € le Pass 3 soirées

Article 2 : Monsieur Le Maire et Madame La Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 7 novembre 2025


Le Maire
Jean-Marc PEILLEX

Mis en ligne le 7.11.2025
Télétransmis en Sous-Prefecture le 7.11.2025